

PAPB2

Parc d'activité des portes de Bretagne 2

Réunion riverains du 29/5/2021 - 11h

PAPB2 – Quel est le projet ?

- Ajout d'un nouveau périmètre au parc actuel d'Olivet
- 30 ha supplémentaires aux 14 ha existants
- Périmètre en continuité du parc d'Olivet au sud de la 4 voies
- Zone constituée de terres agricoles et de propriétés bâties
- Pour y implanter des industriels

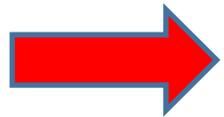
- Objectifs affichés :
 - Créer et diversifier un niveau d'emploi qualifiés
 - Maintenir une dynamique économique
 - Répondre à une forte demande de la part du monde industriel

PAPB2 – Ou en est-on aujourd’hui ?

- Projet initié en 2016 et début des négociations avec exploitant, modif PLU Servon suite à enquête publique favorable
- 2019 : vente terres agricoles
- 2020 : études zone d’aménagement concerté (ZAC)
- 19/11/2020 : délib conseil communautaire sur concertation préalable, mise à dispo de docs sur site PCC (pas grand-chose). Mise à dispo d’un registre pour remarques des usagers
- Etudes de maîtrise d’œuvre et travaux d’aménagement de fin 2021 à 2023
- 2023 : commercialisation des terrains

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (1)

- Des raisons institutionnelles :
 - Un projet décidé unilatéralement
 - Par le PCC
 - Par la Commune de Servon
 - Aucun débat stratégique
 - En commissions municipales
 - Au conseil municipal
 - Au PCC en commissions ou conseil com



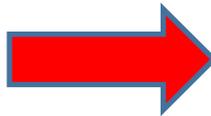
Des évolutions récentes : CM Servon du 26/5/2021 et réunion publique prévue le 1/06/2021

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (2)

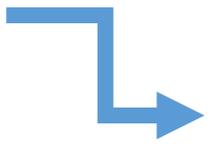
- Des raisons économiques insuffisantes
 - Pas de visibilité ni sur la nature des entreprises futures ni sur les emplois
 - Pas de nécessité absolue de localiser les emplois ici. Plutôt dans des zones manquant d'activités (meilleure répartition, contenir l'artificialisation)
 - Une situation financière plutôt déjà enviable :
 - 65 % des recettes fiscales du PCC viennent de l'industrie
 - Le PCC est l'EPCI avec la revenu fiscal/hab le plus élevé de Bretagne
- L'activité agricole qui est une activité économique est à préserver

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (3)

- Des raisons environnementales (Cf. PCAET)
 - Concernant la consommation énergétique

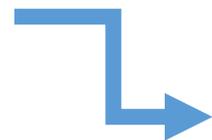
 Augmentation substantielle des consommations notamment fossile et électrique

- Par la construction
- Par le fonctionnement local
- Par les transports de marchandises
- Par le transport de personnes

 **Atteinte des objectifs du PCAET illusoires (- 20 % en 2030)**

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (4)

- Des raisons environnementales (Cf. PCAET)
 - Concernant les émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Situation déjà défavorable sur le PCC
 - Aggravation avec les transports futurs
 - Et avec les productions

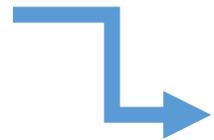


Atteinte des objectifs du PCAET illusoires (- 8,8 % en 2030)

Et augmentation de la pollution atmosphérique locale

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (5)

- Des raisons environnementales (Cf. PCAET)
 - Concernant les énergies renouvelables
 - Faible % actuel sur le PCC
 - Production possible sur le PAPB2 faible (ombrières de parkings ?)



Des solutions à trouver ailleurs pour l'atteinte des objectifs du PCAET (+ 50,8 % en 2030)

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (6)

- Des raisons environnementales
 - Concernant l'artificialisation des sols
 - Les zones industrielles constituent le niveau d'artificialisation le plus fort
 - Les impacts sont nombreux : biodiversité, hydrologie, déchets, pollutions air sol eau, etc ...
 - Les évolutions irréversibles
 - Et à contre courant des orientations nationales

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (7)

- Des raisons environnementales
 - Concernant la consommation d'eau
 - Les industriels sont de très forts consommateurs
 - La ressource est de plus en plus en tension sur le territoire
 - Et des couts de réseaux répercutés sur le domestique

PAPB2 – Pourquoi une opposition ? (8)

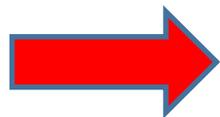
- Des raisons concernant le bien-être des habitants
 - L'embolie de la circulation routière
 - L'esthétique locale
 - Et bien d'autres : nuisances sonores, pollution lumineuse, sécurité routière, etc
 - Et peut être surtout des évictions socialement douloureuses

PAPB2 – Nos conclusions

- Une procédure anti démocratique
- Des motivations insuffisantes
- De trop nombreux impacts négatifs et irréversibles
- Un projet à contre courant des évolutions souhaitables et souhaitées
- Un cout de mise en place exorbitant
- D'autres voies de développement possibles

PAPB2 – Nos propositions

- Des solutions pour une préservation de l'environnement, du milieu de vie des habitants
- Des solutions moins coûteuses
- Des solutions profitables à l'économie locale
 - Maraichage
 - Artisanat
 - Apiculture
 - Bois d'oeuvre
 - Etc, à discuter et à imaginer...



- **Un développement maîtrisé**
- **Une qualité de vie des habitants préservée**

Merci de votre attention